

COMITE SYNDICAL

Lundi 5 décembre 2022 à 19 heures
Au siège d'Organom – Salle du comité
216, Chemin de la Serpoyère – 01440 VIRIAT

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 4 octobre 2022
2. Commande publique
 - Autorisation donnée au Président pour la signature du Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour la chaufferie CSR et l'exploitation de l'usine Ovade
 - Autorisation donnée au Président pour la signature des accords-cadres pour le Transport
 - Autorisation donnée au Président pour le lancement et la signature du marché de Mission d'accompagnement pour l'élaboration d'un projet de territoire
 - Autorisation donnée au Président pour le lancement et la signature du Marché de d'aménagement du casier C6 et de deux bassins de stockage de lixiviat
3. Finances
 - Décision modificative n°3/2022
 - Tarifs des non-conformités 2023
 - Fixation du mode de gestion des amortissements et des immobilisations en M57
 - Vente de gré à gré d'un bien mobilier
 - Autorisation de programme pour le projet de Chaufferie CSR
4. Conventions
 - Convention tripartite entre ORGANOM, le SMIDOM Veyle Saône et la communauté de communes de la Veyle établissant les modalités de versement des contributions du SMIDOM à ORGANOM au titre du traitement des ordures ménagères pour l'année 2022
 - Convention de prestation de services entre ORGANOM et la Communauté d'Agglomération de Bassin de Bourg en Bresse
5. Appel à candidature auprès des EPCI membres d'Organom pour la prévention des déchets
6. Critère de subvention pour les associations du territoire
7. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au Président
8. Questions diverses